

CONCERTATION POUR LE RETOUR À LA SEMAINE SCOLAIRE DE 4 JOURS

Mesdames, Messieurs, chers Spinoliens,

Comme vous le savez, la loi permet dorénavant le retour à la semaine scolaire de quatre jours. La Municipalité y est favorable mais nous avons souhaité prendre le temps d'une véritable concertation et ne pas agir dans la précipitation. Plusieurs réunions ont donc été organisées avec les parents d'élèves, les directrices des écoles maternelles et élémentaires ainsi que les agents municipaux concernés.

Aujourd'hui, il vous est demandé par le présent questionnaire de vous positionner en cochant les options (issues des réunions de concertation) qui vous semblent les plus appropriées concernant les deux points suivants :

1/ Quelle répartition du temps scolaire préférez-vous ?

- Proposition 1 : 8h30-12h00 et 14h00-16h30** (transfert d'1/2 d'heure le matin car les études montrent que l'attention des enfants est meilleure en matinée que l'après-midi)
- Proposition 2 : 8h30-11h30 et 13h30-16h30** (organisation en place avant la rentrée 2013)

2/ Quelle organisation préférez-vous concernant le temps périscolaire ?

Il vous est proposé de maintenir le principe des ateliers éducatifs, qui s'est révélé positif pour nos enfants, mais en adaptant leur durée à l'âge des enfants. Les ateliers et l'étude seraient alors au même tarif.

Pour les enfants en maternelle :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Proposition 1 : Atelier puis accueil postscolaire
16h30-17h : goûter
17h-18h : récréation (15mn) puis atelier (45mn)
18h-19h : accueil postscolaire (garderie) | <input type="checkbox"/> Proposition 2 : Postscolaire uniquement
16h30-17h : goûter
17h-19h : accueil postscolaire (garderie) |
|---|--|

Pour les enfants en élémentaire :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Proposition 1 : Choix entre l'atelier et l'étude puis accueil postscolaire
16h30-17h : goûter puis récréation
17h-18h : atelier ou étude
18h-19h : accueil postscolaire (garderie) | <input type="checkbox"/> Proposition 2 : Obligatoirement étude puis accueil postscolaire
16h30-17h : goûter puis récréation
17h-18h : étude
18h-19h : accueil postscolaire (garderie) |
|---|---|

Quels que soient vos choix, trois sorties seront possibles : 16h30, 17h et entre 18h et 19h.

Nous vous prions de bien vouloir nous retourner ce questionnaire dûment complété avant le vendredi 20 octobre 2017 (soit en le remettant directement à l'enseignant de votre enfant, soit en le déposant au service Enfance-éducation désormais situé au 1 rue Jules Massenet). Par avance, nous vous en remercions.

Pour tout complément d'information, le service Enfance-éducation est à votre disposition par téléphone au 01.60.47.85.00 ou par mail : enfanceeducation@ville-epinay-senart.fr

Votre avis est important, nous comptons sur votre retour !

Georges PUJALS

Maire d'Epinay-sous-Sénart
Vice-Président de la Communauté
d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine

Aurore BAYERE

Adjointe au Maire chargée de
l'Éducation, de la Réussite Éducative
et du Conseil Municipal Enfants (CME)